

## Argumentaire

« L'éducation pour tous » est un objectif prioritaire de toutes les politiques d'éducation et de santé dans les pays en voie de développement. La scolarisation des « enfants différents » reste un enjeu de taille au Sénégal. En effet, 3 à 5 % des enfants à travers le monde présentent des besoins spécifiques en lien avec, soit des troubles spécifiques des apprentissages, des troubles du spectre autistique, des troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité, etc. Ces différents troubles nécessitent un environnement et une approche pédagogique adaptés aux spécificités propres à chaque enfant. De surcroît, dans le contexte africain, les troubles neurodéveloppementaux, pathologies fréquentes chez les enfants, demeurent une source de déscolarisation ou de non-accès à l'école.

Le dépistage et le diagnostic de ces enfants reste particulièrement difficile devant la faible disponibilité des intervenants dans le domaine de la santé mentale de l'enfant. Ainsi, au Sénégal par exemple, il n'y a que trois pédopsychiatres formés pour une population de 16.000.000 d'habitants (dont 50% ont moins de 15 ans), peu de neuropédiatres ainsi que de paramédicaux tels les orthophonistes, les psychologues cliniciens, les neuropsychologues. Les outils diagnostiques également demeurent souvent non disponibles ou inadaptés à notre contexte. Les parents sont amenés à faire un véritable « parcours du combattant » pour rencontrer les spécialistes, généralement concentrés dans la seule capitale pour la plupart des pays sub-sahariens.

Le diagnostic tardif et les insuffisances dans la prise en charge, en lien avec les limites de la disponibilité et de la formation des intervenants, installent une situation de handicap. Ce dernier constitue dans la majorité des cas, un frein à la scolarisation de ces enfants. Pendant de nombreuses années, l'orientation pédagogique se faisait vers les classes ou écoles dites spécialisées n'ayant pas un programme défini, réglementé et uniformisé. Cependant, cette approche a montré ses nombreuses limites et pouvait renforcer une situation (d'hétéro-) de stigmatisation (de la communauté vis-à-vis de ces enfants.) L'inclusion représente « une nouvelle approche » moins stigmatisante et plus adaptée à notre contexte socio-économique et culturel. Elle nécessite néanmoins une optimisation des ressources disponibles et un renforcement de leurs compétences. Le colloque qui sera organisé les 30,31 Octobre et 1) novembre 2023 à Dakar par l'Association sénégalaise de psychopathologie infanto-juvénile en partenariat avec l'AEPEA sections belge et française, les associations de parents et écoles spécialisées sera une étape clé dans la réflexion autour de cette thématique. Les échanges internationaux d'expériences permettront de mettre à nu les obstacles à la réussite de l'inclusion au Sénégal, de dégager des pistes pour l'amélioration du contenu

éducatif et les conditions de mise en pratique de l'inclusion.